

La ville se mobilise sur les moyens de sa sécurité

SÛRETÉ PUBLIQUE

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a été réactivé. Des pistes de travail sont lancées

FABIEN JANS

f.jans@sudouest.fr



Kotte Ecenarro entouré du sous-préfet de Bayonne, Hervé Jonathan, et du procureur du TGI, Samuel Vuelta Simon. PHOTO DR

Fin de non recevoir au ministère

Dans une lettre en date du 25 avril, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, répond à la sollicitation du maire d'Hendaye, autour d'un renforcement des effectifs de police sur la circonscription de sécurité publique de Saint-Jean-de-Luz, dont dépend sa ville, et sur sa demande d'un commissariat de plein exercice. Rappelant la situation – 93 policiers sur la CSP, au-delà de la moyenne sur des circonscriptions équivalentes, auxquels on ajoutera le renfort de sept adjoints de sécurité en juin, dont la répartition sera faite à discrétion de la directrice départementale – le ministre donne vite le ton de sa réponse. « La pertinence de l'organisation mise en place à Hendaye a permis d'enregistrer, en 2017 par rapport à 2016, un recul des atteintes volontaires à l'intégrité physique (-33,9 %) et des atteintes aux biens (-10,6 %) », ajoute-t-il.

cernant un bassin de vie transfrontalier rassemblant plus de 100 000 habitants.

La question des moyens reste néanmoins prioritaire et Kotte Ecenarro semble déterminé à tenter le pari de la vidéoprotection couplé au

renforcement de la police municipale.

Participation citoyenne

La question des violences faites aux femmes a également été retenue comme un axe de travail, illustrant

la nécessaire coopération des services représentés lors de cette première réunion : représentants de l'État, forces de sécurité et de secours, justice et travailleurs sociaux, notamment pour inciter les victimes à aller au bout des démarches en portant plainte.

L'idée d'une initiative locale autour d'une « participation citoyenne » a également été évoquée avec la mise en place d'un dispositif autour de référents volontaires et formés par la police nationale, qui pourrait être constitué des réseaux de citoyens agissant en surveillance et médiateurs de sécurité du quotidien.

Au terme de ce CLSPD, la création de groupes de travail élargis à des acteurs de terrain, dans les quartiers, a été actée. Ils auront pour mission de travailler autour des thèmes évoqués, et seront réunis avant l'été.